

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

IDENTIFICATION

PRÉNOM : _____

NOM : _____

ADRESSE (# CIVIQUE, APP., RUE) : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : (_____) _____

DOCUMENT REQUIS

- PREUVE DE RÉSIDENCE** (ex. : copie de facture : Bell, Hydro-Québec, permis de conduire);
- PREUVE(S) D'ACHAT** (l'achat doit avoir été fait après le 1er janvier 2022);
- SPÉCIMEN DE CHÈQUE (facultatif)** (accélère le remboursement).

- ❖ Assurez-vous d'avoir tous vos reçus en main lors du dépôt de votre demande. Vous pouvez soumettre plusieurs reçus, mais nous n'acceptons qu'une seule demande par personne;
- ❖ La subvention couvre 50% du prix d'achat de vos produits d'hygiène personnelle durables, jusqu'à la hauteur de 100 \$;
- ❖ L'ensemble des municipalités de la MRC du Val-Saint-François participe au programme de subvention, toutefois les fonds sont limités et peuvent alors être épuisés.

Date :	
Signature(s)	

Envoyez votre formulaire signé et les documents requis par courriel à mrc@val-saint-francois.qc.ca

